

NOTICE
Hyonate 10 mg/ml solution injectable pour chevaux

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:
Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Arianelaan 16
1200 Bruxelles

Fabricant responsable de la libération des lots:
KVP Pharma + Veterinär Produkte GmbH
Projensdorfer Str. 324
24106 Kiel
Allemagne

ou

MERIAL
4, Chemin du Calquet
31000 Toulouse
France

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Hyonate 10 mg/ml solution injectable pour chevaux

3. LISTE DU SUBSTANCE ACTIVE ET AUTRES INGRÉDIENTS

Substance active :

Hyaluronate de sodium (solution aqueuse 0,9 - 1,3%) 10 mg/ml –

Excipients :

Chlorure de sodium –
Phosphate de sodium dibasique–
Phosphate de sodium monobasique

4. INDICATION(S)

- Traitement des affections aiguës aseptiques des articulations par injection intraveineuse ou intra-articulaire;
- Traitement des processus de dégénérescence chronique au niveau des articulations par injection intra-articulaire.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez les animaux atteints d'inflammations articulaires infectieuses.
Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité en utilisation exogène de hyaluronate de sodium.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Comme pour toute injection intra-articulaire ou intraveineuse, certaines précautions particulières doivent être respectées afin d'éviter une possible tuméfaction ou infection (garantir une technique d'injection adéquate et des conditions stériles).

Très rarement, après l'injection intra articulaire, une réaction de la cheville (enflure, sensibilité, boiterie) peut arriver. Dans la plupart des cas ils disparaissent spontanément en quelques jours.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chevaux.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Posologie:

La dose conseillée est la suivante:

- intraveineuse: 40 mg par animal, soit 4 ml.
- intra-articulaire: 20 mg par articulation, soit 2 ml.

Pour un résultat optimal, le traitement pourra être répété trois fois à un intervalle d'une semaine entre chaque traitement.

Après une injection intra-articulaire, il est préférable de garder les chevaux trois jours en écurie.

Mode d'administration:

Injection intraveineuse ou intra-articulaire.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Une méthode aseptique doit être garantie et certaines mesures de précaution doivent être prises:

- enlever soigneusement les poils à l'endroit de l'injection;
- dégraisser la peau à l'endroit de l'injection;
- désinfection de l'endroit de l'injection;
- éliminer de manière aseptique l'excédent de liquide synovial;
- utiliser la technique d'injection adéquate afin de ne pas endommager la surface du cartilage avec l'aiguille de la seringue;
- appliquer un bandage aseptique.

Le mouvement de l'aiguille dans la cavité de l'articulation peut causer une tuméfaction diffuse pendant 24 à 48 heures.

10. TEMPS D'ATTENTE

Viandes et abats: 0 jour.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Protéger de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur le flacon après EXP.

La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire: à utiliser immédiatement.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

En cas d'auto-injection accidentelle, contacter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Les personnes présentant une hypersensibilité au hyaluronate de sodium devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Gestation et lactation :

Peut être utilisé en cas de gestation ou de lactation.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Il n'y a aucun danger de surdoser le produit. Des expériences ont démontré qu'en administrant trop souvent des doses trop élevées, aucun symptôme n'était observé.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Avril 2018

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

BE-V171665

Boîte en carton avec deux flacons à 2 ml, en verre de Type I.

Délivrance

Sur prescription vétérinaire.